

Le Messenger Verdun > Élections municipales

# L'École de cirque de Verdun souhaite la poursuite de son projet d'aménagement

Publié le 24 octobre 2013



Publié le 24 octobre 2013

## Une réalisation complète évalué à 3,9 millions de dollars

En cette période d'élections municipales, nous désirons sensibiliser les citoyens et interpeller les candidats à la mairie de Verdun et de Montréal sur la situation et l'urgence d'agir pour que soient enfin investis les fonds destinés à l'École de cirque de Verdun (ÉCV).

rapproché, la réalisation complète du projet d'aménagement de ses infrastructures, évalué à 3,9 millions de dollars. Ces rénovations visent à doter l'organisme des installations minimales pour la pratique du cirque: des douches et des vestiaires pour la clientèle, la construction de deux petites salles multifonctionnelles pour la formation ainsi que des bureaux pour son personnel.

### **Une subvention de 3 369 400\$**

Pour réaliser son projet, le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (MCCCFQ) a octroyé à l'École de cirque une subvention de 3 369 400\$ qui couvrent 85% des coûts. Le montage financier prévoit également un investissement de 300 000\$ (7%) de l'École et de 294 600\$ (8%) de l'arrondissement de

Initialement, la réfection de l'édifice Guy Gagnon comprenait deux projets complémentaires: la construction d'une salle de spectacle dans le Studio B ainsi que l'amélioration des espaces du Studio A occupés par l'ÉCV.

Nous tenons à souligner que le financement accordé par le MCCCFQ à l'École de cirque de Verdun ne concerne que la réalisation de son projet. À ce jour, l'École a toujours le soutien du ministère pour aménager ses locaux, et ce, malgré l'abandon de la salle de spectacle par l'arrondissement de Verdun, en avril dernier.

Forte de l'appui du milieu du cirque qui reconnaît l'importance de son apport à la vie culturelle de Verdun et de Montréal, ainsi que son rôle déterminant dans l'écologie des arts du cirque au Québec, l'ÉCV poursuivra sans relâche, dès le 4 novembre, ses démarches auprès des élus pour que son projet aboutisse enfin.

### **L'École de cirque de Verdun rayonne sur la métropole**

Par son engagement comme entreprise d'économie sociale, l'École de cirque de Verdun ne cesse de rayonner sur la métropole. Elle accueille annuellement au-delà de 16,000 <sup>ants et</sup> adultes dans son programme de formation récréative et près de 250 enfants de 5 à 12 ans dans ses camps de jours estivaux. L'École emploie en moyenne 35 personnes, majoritairement des jeunes âgés de 20 à 30 ans. Elle occupe le Studio A de l'édifice Guy Gagnon depuis 1996.

Depuis sa fondation en 1988, l'École a toujours entretenu de bonnes relations de partenariat avec l'arrondissement et elle est fière d'avoir développé ses activités sur le territoire de Verdun. Au regard du maintien de cette collaboration, nous demandons donc aux candidats à la mairie de Verdun de nous signifier formellement les démarches qu'ils privilégieront pour la relance de notre projet.

Pour tous les jeunes qui ont découvert leurs talents à l'École de cirque de Verdun et pour tous ceux qui demain y trouveront un lieu «où on n'apprend pas qu'à faire du cirque, mais aussi à grandir », il est impératif que cette «institution verdunoise» poursuive sa mission et continue de faire connaître les arts du cirque auprès des citoyens de la métropole.

**Christiane Poulin, directrice générale**

**Michel Legault, cofondateur**